

FICHE

138

ARTISTE

GILLES JOBIN

TITRE DE L'ŒUVRE

MAGIC WINDOW

RÉALISATION

2019

BÂTIMENT

Haute école Pédagogique
Aula des Cèdres

LIEU

avenue de Cour 33
1007 Lausanne

N° BÂTIMENT

13912

TYPE DE PROCÉDURE

concours sur invitation

COMPOSITION DU JURY

PRÉSIDENT

Emmanuel Ventura
architecte cantonal, DAI

VICE-PRÉSIDENTE

Nicole Minder
cheffe de service, SERAC-DFJC

MEMBRES

Catherine Othenin-Girard
historienne de l'art

Tilo Steireif

professeur HEP, formateur
en didactique des arts visuels

Ivan Kolecek

architecte

Ariane Epars

artiste

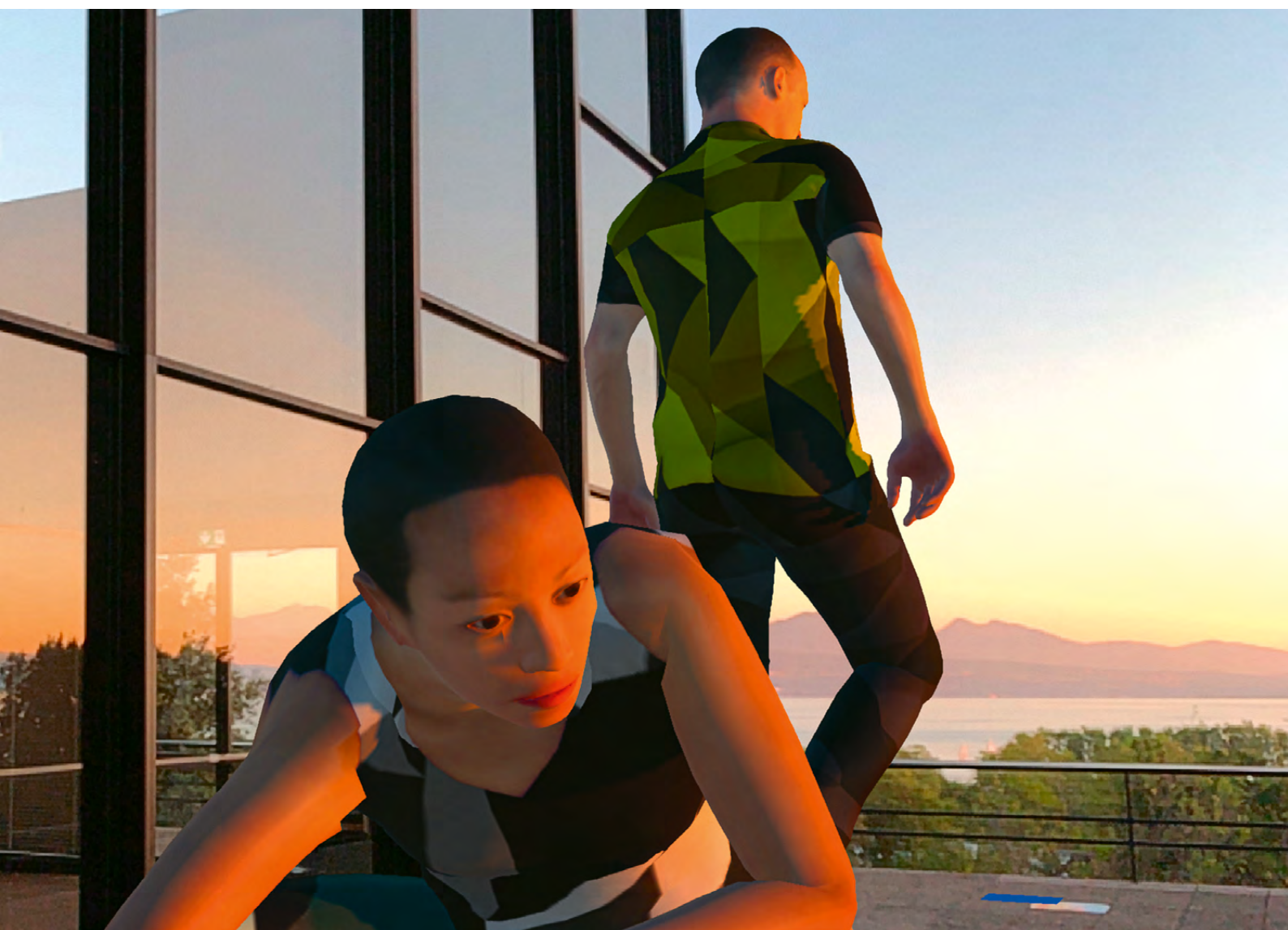
MEMBRES SUPPLÉANTS

Michel Claude Graber

responsable domaine projet,
architecte, DAI

Catherine Cotting

cheffe de projet, architecte, DAI



Magic Window est une pièce de danse en réalité augmentée créée pour l'Aula des Cèdres à Lausanne. Les visiteurs équipés d'un smartphone IOS compatible pour la réalité virtuelle installeront une app gratuite sur leur appareil pour y découvrir l'expérience. En scannant les marqueurs disposés dans l'espace extérieur et intérieur de l'Aula ils feront apparaître sur leur écran des danseurs virtuels mêlés à la réalité de l'architecture.

Magic Window a été imaginée pour l'espace de l'Aula et l'architecture élégante et minimale de Jean Tschumi. Il s'agissait pour cette intervention artistique de proposer un projet n'ayant pas d'impact sur le site, une œuvre immatérielle et visible. La réalité augmentée, une technologie innovante me permettant d'inclure des corps virtuels dans l'espace réel de l'Aula s'est immédiatement imposée comme le médium de choix.

Cette œuvre entre en résonance avec l'esthétique de mon enfance. Né en 1964, peu après la construction de l'Aula, fils du peintre et artiste concret Arthur Jobin j'ai baigné dans l'abstraction géométrique dès mon enfance. Mon travail chorégraphique, que d'aucuns qualifient d'abstraction figurative, est organiquement imprégné d'art concret. Pour cette pièce virtuelle j'ai imaginé des danses abstraites qui soient en résonance avec l'architecture du lieu, comme un complément visuel et contemporain au constructivisme minimal de l'architecture. En jouant avec les perspectives et l'échelle des corps je cherche à mettre en relation la taille des corps avec celle du bâtiment. Si des mouvements apparaissent virtuellement dans l'espace de l'Aula, il a fallu inclure dans l'espace réel des « marqueurs ». Éléments fonctionnels nécessaires au déclenchement des séquences de réalité augmentée, ils sont répartis autour et à l'intérieur de l'Aula. Situés à l'endroit du début de chaque séquence, ils offrent un point de vue stylisé sur l'architecture, la gamme de 4 couleurs faisant écho au principes de composition constructiviste. Pour l'Aula des Cèdres, Jean Tschumi s'est associé à l'ingénieur François Panchaud pour construire l'immense voile de béton qui coiffe le bâtiment. Soixante ans plus tard il a fallu qu'une équipe artistique et des ingénieurs informatiques se forment pour la réalisation d'une œuvre nécessitant des compétences inédites.

L'Aula des Cèdres est un bâtiment emblématique de l'architecture des années 60 de l'architecte Jean Tschumi. C'est la dernière œuvre de cet architecte de renommée mondiale.

La simplicité spatiale atteinte par la technique d'avant-garde de construction se reflète dans la simplicité d'organisation intérieure et la construction des auditoriums ainsi que dans la pureté des matériaux mis en œuvres.

La rénovation de l'Aula des Cèdres avait pour objectif de donner à la HEP-VD un outil académique performant. Pour ce faire, différents travaux de mise en conformité ont été exécutés dans le plus grand respect de cette architecture.

A l'égard de l'héritage patrimonial de Jean Tschumi, les membres de la Commission d'intervention artistique (CoArt) ont décidé de privilégier une proposition artistique à caractère événementiel.

Magic Window est en surimpression avec l'architecture de l'Aula des Cèdres. Par le jeu d'échelle entre les danseurs et son environnement, l'œuvre dialogue avec l'architecture et son paysage. La grâce des chorégraphies souligne les formes plastiques du béton.

Depuis sa conception, l'architecture de l'Aula des Cèdres génère un émerveillement. Aujourd'hui, *Magic Window* renchérit cet événement par une expérience ludique et poétique.

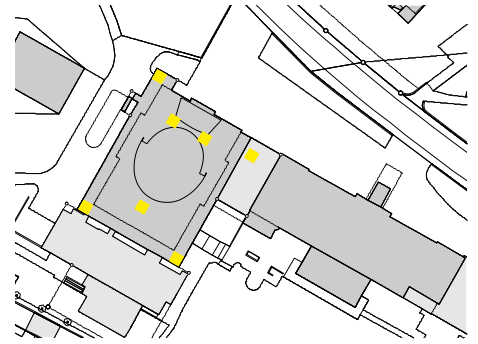
De renommée internationale, le chorégraphe Gilles Jobin signe dès 1995 des pièces qui lui assurent l'engouement de la critique et du public. Affirmant une écriture chorégraphique hors des cadres esthétiques établis, il s'impose rapidement comme le chef de file des chorégraphes suisses indépendants, créant plus d'une vingtaine de pièces dont certaines comme *A+B=X* (1997) ou *The Möbius Strip* (2001) deviendront des références sur la scène chorégraphique mondiale. En 2003 il crée pour le Ballet du Grand Théâtre de Genève *Two-thousand-and-three*, une pièce qui selon le journal *Libération* « transcende classique et contemporain ». En 2012 il est chorégraphe résident au CERN à Genève, il y créera en 2013 la pièce *Quantum* qui diffusera ensuite largement dans le monde.

Passionné de nouvelles technologies de l'image, il signe en 2013 le film en 3D *Womb*, puis le duo *Força forte* pour lequel il mènera ses premières expériences de capture de mouvement.

En 2015 il reçoit le Grand Prix Suisse de Danse octroyé par l'Office Fédéral de la Culture. Ambassadeur des arts et des sciences Gilles Jobin est régulièrement invité à donner des conférences en Suisse et à l'étranger. En 2017 il crée *VR_I*, une pièce chorégraphique en réalité virtuelle immersive qui sera primée au Festival du Nouveau Cinéma de Montréal. La pièce sera présentée dans plus de 35 lieux dans 20 pays dans le monde comme le festival du film de Sundance, la Mostra de Venise ou la Biennale de la Danse de Lyon.

Outre ses propres productions, il a fait de sa compagnie et des studios 44 un lieu pionnier pour la formation professionnelle du danseur, la reconnaissance de la danse contemporaine en Suisse et la stimulation des échanges internationaux à travers de nombreuses initiatives. Avec ses projets en réalité virtuelle et augmentée Gilles Jobin engage une réflexion au sujet de la création de contenu pour ces nouveaux dispositifs du point de vue des arts vivants.





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

La Direction des immeubles et du patrimoine (DGIP) organise un concours en procédure sur invitation pour la réalisation de l'intervention artistique dans le cadre du projet de la restauration intérieure de l'Aula des Cèdres. Cette procédure a été choisie par la Commission d'intervention artistique (CoArt) constituée conformément au règlement cantonal concernant l'intervention artistique de l'Etat (RIABE, édition du 01.04.2015). Elle est conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) et son règlement d'application (RVMP). Elle est soumise aux accords OMC.

Les membres de la commission ont décidé de privilégier une proposition artistique à caractère événementiel. Elle aura lieu lors de l'inauguration de l'Aula des Cèdres.

Le jury de concours renonce à définir un périmètre d'intervention. C'est le bâtiment dans son entier, à savoir son architecture, son environnement et ses différentes fonctions actuelles et passées qui sera concerné par l'intervention artistique. A la fois halle panoramique, salle de spectacle et lieu de réunion, la fonction de cette aula est tant pédagogique que culturelle. Le jury souhaite encourager une création éphémère prenant en compte autant l'enveloppe architecturale du site que les activités qui s'y déroulent. Une création au pouls de cette architecture iconique et qui peut réunir conjointement différentes expressions artistiques.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours :

Compagnie Gilles Jobin GENÈVE
Corinne Rochet, Nicholas Pettit LAUSANNE
Ensemble baBel LAUSANNE
Yan Duyvendak GENÈVE
Joan Ayrton PARIS
Stéphane Kropf FOREL
Yves Mettler BERLIN

EXAMEN DES PROJETS

Le jury s'est réuni le 7 juin 2018 à la HEP-VD à Lausanne.

Les candidats invités ont dû tenir compte des points suivants pour leur proposition lors de leur audition :

- adéquation de la proposition avec le bâti et son contexte, son histoire, son rôle, sa fonction ;
- capacité à dialoguer avec l'architecture ;
- faisabilité technique ;
- économie générale du projet ;
- capacité à créer un « lien » avec le bâtiment dans le cadre de son inauguration.

Le jury relève tout d'abord l'excellente qualité de l'ensemble des projets rendus, une richesse et une diversité d'interventions.

Les concurrents ont développé une démarche artistique aboutie, assurant au jury la faisabilité de leur projet dans le budget alloué.

Tous les projets ont été examinés et longuement discutés.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RIABE, le montant consacré à la réalisation de l'intervention artistique est de : CHF 66 500.- TTC.

Ce montant inclut la rémunération de l'artiste.

CHOIX DE L'ŒUVRE

Le jury a décidé à l'unanimité de recommander au maître de l'ouvrage pour réalisation, le projet d'intervention artistique :

Magic Window dont l'auteur est Gilles Jobin, Compagnie Gilles Jobin, Genève.

CRÉDITS DE L'ŒUVRE

Magic Window

Gilles Jobin

DANSE

Victoria Chiu, Maelle Deral, Diya Naidu, Susana Panadés Diaz, Gilles Jobin, Tidiani N'Diaye

DIRECTEUR ARTISTIQUE

Gilles Jobin

DIRECTEUR CRÉATIF

Camilo de Martino

LEAD ARTISTE 3D

Tristan Sliodak

DÉVELOPPEUR

Cem Koker, Yves Schmid Dornbierer

TECHNOLOGIE AR

Jido Maps

CAPTURE DE MOUVEMENT

Artanim

MODÉLISATION CAD

Victor Roy

INTÉGRATION TECHNOLOGIQUE

A-LL Creative Technology

GRAPHISTE

Tristan Sliodak

PEINTURES

Atelier Jeca

PRODUCTION

Cie Gilles Jobin

ASSISTANTE CHORÉGRAPHIQUE

Susana Panadés Diaz

ADMINISTRATION

Gonzague Bochud

ARCHITECTE MANDATAIRE

Atelier d'architecture Ivan Kolecek LAUSANNE